

Charges du personnel (enseignants et autres ressources humaines) par personne en formation pour l'école obligatoire selon le canton, en francs pour l'année 2016

	Charges du personnel par personne en formation
BE	12 783
FR	10 728
GE	14 494
JU	11 677
NE	11 946
VS ⁽¹⁾	-
VD	12 291

Remarques :

Uniquement les élèves des écoles publiques. Les écoles de musique et les écoles spéciales ne sont pas prises en compte. Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

Notes :

(1) VS : Selon l'OFS, il s'agit d'une particularité cantonale qui n'a pas pu être prise en compte dans la comparaison intercantonale, d'où la valeur manquante pour ce canton dans le tableau.

Source des données et complément d'information : Office fédéral de la statistique (OFS), <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/systeme-formation-suisse/themes/investissements-et-couts/depenses-education-par-eleve.html> (consulté le 7.01.2019).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique/Unité de recherche Sociologie, statistique et monitoring de l'éducation (2019).